

RÈGLES DE JEU

MISE ADDITIONNELLE LUCKY LADIES

AU BLACK JACK

À la condition que ce soit indiqué à la table, le joueur peut, en plus de sa mise initiale ou sans faire de mise initiale, selon ce qui est permis à la table, faire une mise additionnelle Lucky Ladies. Cette mise doit respecter les limites minimale et maximale indiquées à la table et doit être déposée à l'emplacement prévu à cet effet avant que la première carte soit distribuée. Elle ne peut être retirée ni modifiée par la suite. Une mise Lucky Ladies est gagnante si les deux premières cartes du joueur totalisent 20. Autrement, elle est perdante. Une mise additionnelle Lucky Ladies gagnante est payée selon le tableau de paiement suivant :

TABLEAU DE PAIEMENT DE LA MISE ADDITIONNELLE LUCKY LADIES*

<i>Deux premières cartes du joueur</i>	<i>Paiement</i>
Paire de dames de cœur (et le croupier a un black jack)	1 000 à 1
Paire de dames de cœur	200 à 1
Paire de 10, de valets, de dames ou de rois, d'une même couleur (sorte)	25 à 1
Total de 20 d'une même couleur (sorte)	10 à 1
Total de 20	4 à 1

* Seul le paiement le plus élevé est payé pour une mise gagnante.

Ces règles sont régies par le Règlement sur les jeux de casino (RLRQ, c. S-13.1, r. 3.1). La Société des casinos du Québec inc. peut modifier en tout temps les présentes règles.